

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le

16 NOV. 2021

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de  
l'environnement

N° 656-SG-DACL

**Objet : Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population que la mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale portant sur le projet de construction du lycée des métiers du bâtiment de Longoni, dans la commune de Koungou, se déroulera :

**du jeudi 25 novembre 2021 au vendredi 24 décembre 2021 inclus.**

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès :

1°) de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte (DEAL) :

- Mohamed BACAR – [mohamed.bacar@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mohamed.bacar@developpement-durable.gouv.fr) -

- Jean-François LE ROUX - [jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr)

2°) du rectorat de Mayotte :

- Martial MICHAUD – [martial.michaud@ac-mayotte.fr](mailto:martial.michaud@ac-mayotte.fr)

Le dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés au foyer de Longoni, rue Sidi Coco, annexe à la mairie de Koungou pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie principale de Koungou.

En outre, le public pourra déposer ses observations et propositions par voie électronique (courriel : [pref976-mise-a-disposition@mayotte.gouv.fr](mailto:pref976-mise-a-disposition@mayotte.gouv.fr)) jusqu'au vendredi 24 décembre 2021 inclus.

Le Préfet,  
délégué du Gouvernement

Le Préfet de Mayotte  
Pour le Préfet et par délégation  
le Secrétaire général adjoint

Jérôme MILLET